

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2025

DELIBERATION N°CD2025- 04/1/6 DOSSIER N°6860	COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE - CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE
---	--

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE -
CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU le rapport CD2025-04/1/6 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,*

DÉCIDE,

D'adopter le compte administratif 2024 du budget annexe du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille dont les résultats se présentent comme suit :

	Investissement	Exploitation	Total
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	138 038,23 €	2 903 848,48 €	3 041 886,71 €
Recettes réalisées au cours de l'exercice	69 665,82 €	2 815 587,23 €	2 885 253,05 €

En section d'investissement, le résultat de gestion sur l'exercice 2024 est donc négatif à hauteur de - **68 372,41 €**. Le résultat antérieur reporté, c'est-à-dire le résultat cumulé des exercices précédant 2024, étant positif à hauteur de **663 577,80 €**, le résultat de clôture 2024 de la section d'investissement est excédentaire à hauteur de **595 205,39 €**.

Section d'investissement

Résultat de gestion 2024 : - 68 372,41 €
 Résultat antérieur reporté : + 663 577,80 €

Résultat de clôture : + 595 205,39 €

En section d'exploitation, le résultat de gestion sur l'exercice 2024 est négatif à hauteur de - **88 261,25 €**. Le résultat antérieur reporté, c'est-à-dire le résultat cumulé des exercices précédant 2024 était lui positif à hauteur de **162 344,72 €**. Dès lors, le résultat de clôture 2024 de la section de fonctionnement est excédentaire à hauteur de **74 083,47 €**.

Section de fonctionnement

Résultat de gestion 2024 : - 88 261,25 €
 Résultat antérieur reporté : + 162 344,72 €

Résultat de clôture : + 74 083,47 €

M. Patrice MORANCAIS, 1er Vice-Président du Conseil départemental, désigné Président de séance, procède au vote.

Mme Valérie SIMONET, Présidente du Conseil départemental, quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
 départemental de la Creuse
Valérie SIMONET